

**Corporation d'Exploitation des
Ressources Fauniques Vallée de la
Matapédia (C.E.R.F.)**

États financiers
Au 30 novembre 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES VALLÉE DE LA MATAPÉDIA (C.E.R.F.)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 novembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 novembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Amqui, Québec
Le 13 février 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118075

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

2023

2022

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds d'aména- gement et d'enviro- nement	Fonds d'exploitation	Total	Total
PRODUITS					
Produits (annexe A)	4 516 \$	14 633 \$	561 789 \$	580 938 \$	596 640 \$
CHARGES					
Frais d'opération (annexe B)	41 470	1 326	321 281	364 077	447 563
Frais d'administration (annexe C)	-	-	170 881	170 881	156 055
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	419	419	867
	41 470	1 326	492 581	535 377	604 485
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(36 954) \$	13 307 \$	69 208 \$	45 561 \$	(7 845) \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

2023

2022

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds d'aména- gement et d'environ- nement	Fonds d'exploitation	Total	Total
SOLDE,					
début de l'exercice	304 737 \$	29 094 \$	167 263 \$	501 094 \$	508 939 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(36 954)	13 307	69 208	45 561	(7 845)
Apport reçu relativement à l'investissement dans un terrain	12 658	-	-	12 658	-
Investissement en immobilisations corporelles	20 961	-	(20 961)	-	-
SOLDE,					
fin de l'exercice	301 402 \$	42 401 \$	215 510 \$	559 313 \$	501 094 \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

BILAN

Au 30 novembre

2023

2022

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds d'aména- gement et d'environ- nement	Fonds d'exploita- tion	Total	Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	- \$	42 401 \$	183 417 \$	225 818 \$	213 504 \$
Créances (note 3)	-	-	58 198	58 198	15 744
Frais payés d'avance	-	-	6 111	6 111	7 957
	-	42 401	247 726	290 127	237 205
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES (note 4)	382 953	-	-	382 953	397 628
ACTIF INCORPOREL	2 433	-	-	2 433	3 042
	385 386 \$	42 401 \$	247 726 \$	675 513 \$	637 875 \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

BILAN (suite)
Au 30 novembre

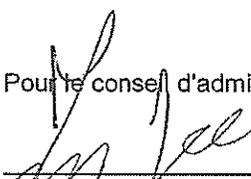
2023

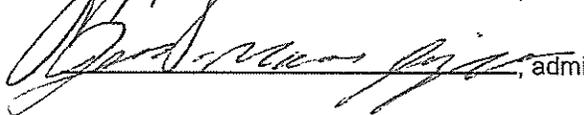
2022

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds d'aména- gement et d'environ- nement	Fonds d'exploita- tion	Total	Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Dettes de fonctionnement (note 7)	- \$	- \$	32 216 \$	32 216 \$	40 848 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	7 699	-	-	7 699	6 818
	7 699	-	32 216	39 915	47 666
DETTE À LONG TERME (note 8)	302	-	-	302	8 616
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	75 983	-	-	75 983	80 499
	83 984	-	32 216	116 200	136 781
SOLDES DE FONDS	301 402	42 401	215 510	559 313	501 094
	385 386 \$	42 401 \$	247 726 \$	675 513 \$	637 875 \$

ENGAGEMENT (note 10)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	45 561 \$	(7 845) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	40 861	39 859
Amortissement de l'actif incorporel	609	760
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 516)	(5 510)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(4 394)
	<u>82 515</u>	<u>22 870</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(42 454)	8 508
Frais payés d'avance	1 846	1 132
Dettes de fonctionnement	(8 632)	(31 302)
	<u>33 275</u>	<u>1 208</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 186)	(50 058)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	5 000
	<u>(26 186)</u>	<u>(45 058)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(7 433)	(42 212)
Apport reçu relativement à l'investissement dans un terrain	12 658	-
	<u>5 225</u>	<u>(42 212)</u>

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	12 314	(86 062)
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>213 504</u>	<u>299 566</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>225 818 \$</u>	<u>213 504 \$</u>

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 novembre 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, voit à la protection, à la mise en valeur et à l'exploitation des ressources environnementales, fauniques, forestières et récréotouristiques. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'exploitation.

Les produits et les charges afférents aux travaux en aménagement cynégétique et halieutique sont présentés dans le fonds d'aménagement et d'environnement.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cartes de membres et forfaits sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits du camping, de la marina, de droits journaliers, d'accès et de loyer sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 novembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale et les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementales reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. L'aide gouvernementale et les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées en réduction de ces dernières ou dans les autres produits.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Ameublement et équipement	20 %
Bâtisses	5 %
Camping et débarcadères	5 %
Chalet	5 %
Équipement informatique	20 %
Marina	10 %
Matériel roulant	30 %
Signalisation	10 %

Actif incorporel

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement de l'actif incorporel est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant au taux de 20 %.

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 novembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse.

3. CRÉANCES

			2023	2022
	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	Total	Total
Subventions	- \$	58 082 \$	58 082 \$	15 305 \$
Taxes à la consommation	-	116	116	439
	- \$	58 198 \$	58 198 \$	15 744 \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 novembre 2023

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	17 158 \$	- \$	17 158 \$	4 500 \$
Bâtisses	179 729	116 133	63 596	66 942
Camping et débarcadères	455 251	242 946	212 305	223 479
Équipement informatique	24 669	8 896	15 773	19 718
Marina	35 816	34 411	1 405	1 561
Matériel roulant	149 327	112 141	37 186	53 122
Signalisation	23 940	11 308	12 632	4 150
Ameublement et équipement	172 558	151 133	21 425	22 605
Chalet	11 671	10 198	1 473	1 551
	1 070 119 \$	687 166 \$	382 953 \$	397 628 \$

Une partie d'une bâtisse dont le coût et l'amortissement cumulé sont respectivement de 81 712 \$ (2022 - 81 712 \$) et de 36 394 \$ (2022 - 34 009 \$) est destinée à la location.

5. ACTIF INCORPOREL

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	9 254 \$	6 821 \$	2 433 \$	3 042 \$

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit. Cette facilité de crédit n'est pas garantie.

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 novembre 2023

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

			2023	2022
	Fonds d'aména- gement et d'environ- nement	Fonds d'exploitation	Total	Total
Comptes fournisseurs	- \$	6 175 \$	6 175 \$	11 073 \$
Salaires	-	9 600	9 600	3 058
Sommes à remettre à l'État				
Retenues à la source et contributions	-	12 831	12 831	14 566
Autres	-	3 610	3 610	12 151
	- \$	32 216 \$	32 216 \$	40 848 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 6 735 \$, remboursable par versements aux deux semaines de 302 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,53 %, échéant en décembre 2024	8 001 \$	15 434 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	7 699	6 818
	302 \$	8 616 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024 -	7 699 \$
2025 -	302 \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 novembre 2023

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de bâtisses, d'ameublement et d'équipement, du camping et des démarcadères et de la marina. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	80 499 \$	86 009 \$
Montants amortis dans les résultats	(4 516)	(5 510)
SOLDE , fin de l'exercice	75 983 \$	80 499 \$

10. ENGAGEMENT

Biens immeubles

En vertu de l'article 6.1 du protocole d'entente entre le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et l'Organisme, il est spécifié que tous les immeubles acquis ou construits en vertu dudit protocole, sont et demeurent la propriété du gouvernement, au fur et à mesure de leur acquisition ou construction, sans aucun droit pour l'Organisme à quelque remboursement ou indemnisation que ce soit. Toute autre immobilisation non couverte par le protocole d'entente sera dévolue à un organisme exerçant une activité analogue, selon les lettres patentes de l'Organisme.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes d'exploitation et à sa dette à long terme.

12. LIMITATION

En vertu de ses statuts, l'Organisme ne peut acquérir ni posséder des biens immobiliers pour une valeur excédant un million de dollars (1 000 000 \$).

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

2023

2022

A - PRODUITS

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds d'aména- gement et d'enviro- nement	Fonds d'exploitation	Total	Total
Cartes de membres et forfaits	- \$	- \$	322 095 \$	322 095 \$	320 402 \$
Droits d'accès	-	-	93 002	93 002	89 986
Campings et marina	-	-	66 195	66 195	72 232
Subventions - Zecs					
Québec	-	-	38 424	38 424	59 687
Droits journaliers	-	-	18 004	18 004	18 704
Cotisations	-	9 180	-	9 180	9 425
Loyer	-	-	7 800	7 800	7 150
Subvention - MELCCFP	-	-	7 000	7 000	8 000
Autres	-	5 453	5 269	10 722	5 544
Contributions du milieu	-	-	4 000	4 000	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 516	-	-	4 516	5 510
	4 516 \$	14 633 \$	561 789 \$	580 938 \$	596 640 \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

2023

2022

B - FRAIS D'OPÉRATION

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds d'aména- gement et d'environ- nement	Fonds d'exploitacion	Total	Total
Salaires et charges sociales	- \$	1 326 \$	224 636 \$	225 962 \$	253 682 \$
Assurances	-	-	13 332	13 332	11 347
Chauffage et électricité	-	-	13 128	13 128	11 204
Entretien du réseau routier	-	-	27 639	27 639	63 751
Entretien et réparations	-	-	27 557	27 557	41 075
Fournitures	-	-	2 822	2 822	11 786
Frais de déplacement	-	-	523	523	1 024
Radio mobile	-	-	1 612	1 612	1 763
Services professionnels	-	-	3 463	3 463	10 295
Taxes et permis	-	-	6 569	6 569	5 411
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	(4 394)
Amortissement des immobilisations corporelles	40 861	-	-	40 861	39 859
Amortissement de l'actif incorporel	609	-	-	609	760
	41 470 \$	1 326 \$	321 281 \$	364 077 \$	447 563 \$

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

2023

2022

C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	109 629 \$	100 088 \$
Associations	9 481	9 441
Fournitures de bureau	14 269	10 693
Frais de déplacement	737	1 024
Frais de voyages et de représentation	7 729	5 246
Frais divers	376	442
Intérêts et frais bancaires	14 548	13 547
Publicité et promotion	2 847	7 155
Services professionnels	4 300	4 455
Télécommunications	6 965	3 964
	<hr/>	<hr/>
	170 881 \$	156 055 \$
